



STI 18

Édition 2 / Octobre 2000

Spécifications Techniques d'Interface
pour le réseau de France Télécom

Directive 1999/5/CE

Caractéristiques des interfaces d'accès aux services de Liaisons Louées Internationales

Résumé : Ce document récapitule la liste des différents services de Liaisons Louées Internationales, et renvoie la description des caractéristiques des interfaces d'accès aux spécifications techniques d'interfaces (STI) publiées pour les services nationaux correspondants.

France Télécom
6, Place d'Alleray
75505 Paris Cedex 15

<http://www.francetelecom.com>

Avertissement

Les informations figurant dans ce document sont mises à la disposition des fabricants d'équipements terminaux, en application de la directive 1999/5/CE du Parlement européen et du Conseil du 9 mars 1999 concernant les équipements hertziens et les équipements terminaux de télécommunications et la reconnaissance mutuelle de leur conformité.

En conformité avec la directive 1999/5/CE et plus particulièrement avec son article 4.2, France Télécom se réserve le droit de modifier ou de compléter les informations se trouvant dans ce document dans le but de mettre à jour les spécifications techniques des interfaces et de permettre la réalisation d'équipements terminaux de télécommunications capables d'utiliser les services fournis par les interfaces correspondantes.

France Télécom ne peut être tenue pour responsable du non fonctionnement ou encore du dysfonctionnement d'un équipement terminal dès lors que celui-ci est conforme aux présentes spécifications, ni pour tout dommage résultant de l'utilisation ou de la méconnaissance de ces informations contenues dans ce document, à l'égard de qui que ce soit.

La mise à disposition de ces spécifications techniques n'entraîne aucun transfert de droits, ni aucun octroi de licence sur quelque droit de propriété intellectuelle que ce soit, appartenant à France Télécom.

France Télécom détient des droits exclusifs sur les marques de France Télécom mentionnées dans ce document.

France Télécom attire en outre l'attention des utilisateurs sur les faits suivants :

1. les valeurs de temporisation sont données à titre indicatif et peuvent être sujettes à modification,
2. en raison de diverses contraintes techniques, certains services ou options de service peuvent ne pas être disponibles sur certaines interfaces,
3. le fait qu'un service, non encore ouvert commercialement, soit décrit dans le présent document ne constitue en aucun cas un engagement de la part de France Télécom d'ouvrir effectivement ce service.

Sommaire

1.	LES SERVICES DE LIAISONS LOUÉES INTERNATIONALES	1
2.	LISTE DES SERVICES DE LIAISONS LOUÉES INTERNATIONALES	1
3.	HISTORIQUE	1

1. LES SERVICES DE LIAISONS LOUEES INTERNATIONALES

Les services de Liaisons Louées Internationales (LLI) de France Télécom sont construits sur des accords de partenariats bilatéraux avec de nombreux opérateurs pour leur partie internationale. Ils s'appuient sur les offres de service nationales pour l'extrémité de la liaison qui se trouve en France, ainsi que pour la connexion au réseau jusqu'au point de prise en charge par l'international. En conséquence, les interfaces d'accès au service sont identiques à celles des services nationaux correspondants. De même, les garanties de service sont identiques sur cette même partie, alors que les engagements sur la totalité de la liaison sont en général tributaires des accords bilatéraux avec les opérateurs partenaires.

Toutes les offres de service nationales ne sont pas nécessairement proposées au catalogue pour l'international, et certaines peuvent l'être exclusivement en offre sur mesure. Dans ce dernier cas, là encore, les interfaces d'accès au service ne diffèrent pas de celles du service national.

2. LISTE DES SERVICES DE LIAISONS LOUEES INTERNATIONALES

La gamme des liaisons louées analogiques, 2 fils et 4 fils, est intégralement proposée au catalogue international. On se reportera à la STI 9 pour la description des interfaces d'accès à ces services.

La gamme des liaisons louées numériques Transfix est intégralement proposée au catalogue international. On se reportera à la STI 10 pour la description des interfaces d'accès à ces services.

On note ici pour information que la gamme de liaisons louées à très hauts débits, 34 Mbit/s et 155 Mbit/s, qui prolonge la précédente vers les débits plus élevés, n'est pas inscrite au catalogue des services de Liaisons Louées Internationales. Elles peuvent toutefois faire l'objet d'offre sur mesure, et dans ce cas les interfaces d'accès au services correspondent à celles qui sont décrites dans la STI 13. Une offre de liaisons louées à 45 Mbit/s, sur interface G.703 peut également être proposée en offre sur mesure.

3. HISTORIQUE

Edition	Date	Commentaires
1	Mars 2000	Version initiale
2	Octobre 2000	Quelques modifications de forme, sans changement sur le fond